AVIS DE PUBLICITE

MANIFESTATION D'INTERET

Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt d'une personne privée qui fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public pour exercer une activité de fabrication et de vente de spiritueux.

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a déjà fait une demande.

Publié le	**24 juillet 2025**
Date limite de remise des propositions	**8 août 2025 à 12h** Tout dossier déposé postérieurement à cette date **ne sera pas accepté.**
Objet de l'occupation	Autorisation d'occupation du domaine public pour une activité de fabrication et de vente de spiritueux. Toute autre demande d'activités ne sera pas acceptée.
Lieu	Lotissement Caramboles à Saint-Gilles les Bains – Parcelle cadastrée DE 356
Caractéristiques essentielles	Superficie maximale : 94 m²
Type d'autorisation délivrée/ durée	L'autorisation prendra la forme d'une convention portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public à compter de la date de signature de la convention pour se terminer le 30 juin 2027. S**ans possibilité de reconduction.**
Redevance minimale	119 € /mois
Conditions générales d'attribution	Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessus.

	Les propositions comportent : - Les pièces du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse, copie de la carte d'identité du demandeur, attestation d'hygiène, - Descriptif de l'activité envisagée, - Moyens techniques mis en œuvre pour l'exercice de l'activité, - Visuels / intégration dans le site de l'activité, - Proposition de redevance domaniale. **Il est indiqué ici qu'une grande importance sera accordée à la qualité esthétique de la structure, aux équipements annexes ainsi qu'à l'harmonie dans l'environnement du site eu égard à la qualité des paysages.** Les propositions seront analysées au regard de critères non hiérarchisés suivants : **1. Valeur technique :** ***(prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation)*** **40 %** **2. Qualité du projet :** ***qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel*** **40%** **3 . Proposition financière du candidat 20 %**
	Le dossier ainsi constitué devra être déposé dans un pli fermé portant la mention «PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITÉ DE FABRICATION ET DE VENTE DE SPIRITUEUX» contre récépissé ou envoyé par pli postal, à : Commune de Saint-Paul *Direction de la Valorisation Economique & Touristique* *Service Gestion du Domaine Public et Réglementation* CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex
Service à contacter pour tous renseignements	Commune de Saint-Paul Direction de la Valorisation Économique et Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex **M. Régis AURE / Mme ELISABETH Sabine (Tél : 0262 45 90 69)** Courriels : **regis.aure@mairie-saintpaul.fr** **sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr**